

## OBSERVATIONS

RELATIVEMENT A LA FÊTE DE L'ADORATION  
PERPÉTUELLE DU TRÈS SAINT SACREMENT

---

Un Confrère nous communique les observations suivantes :

Pour réaliser les fins que de propose l'Eglise dans l'institution de la fête de l'Adoration perpétuelle, il faut principalement trois choses : — se faire une juste idée de cette institution et de son but essentiel ; — préparer avec soin cette fête ; — la célébrer avec toute la convenance et tout l'éclat que permettent les ressources dont on peut disposer.

Il faut, avant tout, *se faire une juste idée de cette institution et de son but.* — L'Adoration perpétuelle a été instituée pour rendre à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le sacrement de l'Eucharistie, un hommage public et éclatant de foi en sa présence réelle, de reconnaissance envers son amour, et de réparation des outrages qui lui viennent de l'ingratitude des hommes et de leur incrédulité.

L'Eglise, inspirée par l'Esprit-Saint, a suscité dans son sein depuis de longs siècles, mais surtout dans ces derniers temps, des familles religieuses dont le but principal est l'Adoration du Très Saint Sacrement : adoration de nuit et de jour, adoration par conséquent perpétuelle autant que les ressources humaines le permettent, adoration dans laquelle elle se propose d'acquitter sa dette de reconnaissance et d'amour envers la sainte Eucharistie en offrant à Notre-Seigneur, par l'entremise de quelques âmes d'élite, l'hommage de l'univers entier. Mais, ces familles religieuses ne pouvant réunir qu'un nombre très restreint d'âmes privilégiées, l'Eglise a étendu cet office d'adoration eucharistique jusqu'aux foules *par la fête de l'Adoration perpétuelle*, qui nous apparaît ainsi comme un *complément populaire* d'honneur rendu à Notre-Seigneur par la solennité du Très Saint Sacrement et par les vocations eucharistiques.

Il est aisé de comprendre, d'après cela, l'importance que l'Eglise attache à cette fête, qu'elle a distinguée par de nombreux privilèges et enrichie de précieuses indulgen-